



Prévention  
**Santé**  
Travail  
Landes

# Prestations

## Prévention et santé au travail

Offre socle - Offre complémentaire - Offre spécifique

PST Landes propose à ses entreprises adhérentes et à leurs salariés une offre socle de services qui couvre l'intégralité des missions des Services de Prévention et de Santé au Travail prévues par le Code du travail.

Une offre complémentaire et une offre spécifique soumises à une tarification distincte sont également proposées.

### Offre « socle » du service

L'offre socle est proposée dans le cadre de la cotisation annuelle de l'entreprise. Elle permet à l'employeur de disposer d'une offre de prévention étendue.



#### > Offre pour l'entreprise

- **Suivi individuel** de la santé des salariés
- **Accompagnement de la cellule maintien en emploi** : études de poste, accompagnement au retour à l'emploi des salariés, accompagnement social
- **Réalisation et mise à jour (tous les 4 ans) de la fiche d'entreprise et accompagnement au Document Unique (DU)**
- **Action de prévention primaire (tous les 4 ans)** : conseils d'aménagement des postes et lieux de travail, aide à l'évaluation des postes à risque, sensibilisations collectives à la prévention (pour les intérimaires par exemple)
- **Métrologie**
- **Accompagnement spécifique sur un risque** : TMS, RPS, chimique (métrologie, recueil et analyse des FDS, conseil de substitution...)
- **Actions de prévention et de dépistage des conduites addictives**
- **Sensibilisations à des actions de santé publique en lien avec l'activité** (vaccinations, nutrition, sommeil...)



#### > Offre pour les salariés de l'entreprise

- **Suivi individuel** de la santé tout au long de la carrière
- **Visite médicale à la demande** à tout moment
- **Sollicitation de la cellule maintien en emploi** (en informant l'employeur hors suspension du contrat de travail) : analyse des freins et leviers, étude de poste, accompagnement au retour à l'emploi, accompagnement social
- **Traçabilité des expositions et métrologies du poste** dans le dossier médical en santé travail (DMST)
- **Transmission possible de son DMST**



#### > Offre pour les instances de dialogue social de l'entreprise

- **Conseil possible à tout moment**
- **Participation aux réunions du CSE/CSSCT**



## Offre « complémentaire » du service

### > Offre de prestations **complémentaires**

PST Landes peut, sur demande d'une entreprise adhérente, proposer des prestations dites complémentaires à l'offre socle.

Par exemple : actions de formation, accompagnement à la conception de lieux de travail, études ou campagnes sur mesure, entretiens systématiques avec les psychologues du travail, études ergonomiques.

**Ces prestations seront facturées selon notre grille tarifaire et après acceptation d'un devis\*.**

\*Cette offre complémentaire est prévue mais ne sera pas déployée sur la période 2024-2028 du projet de service en cours.



## Offre « spécifique » du service

### > Offre « spécifique » **travailleurs indépendants**

PST Landes peut affilier un travailleur indépendant rencontrant des difficultés de santé impactant le maintien de son activité. Il peut s'agir d'artisans, de professions indépendantes ou de tout travailleur non salarié. L'affiliation est valable un an non reconductible tacitement.

Au titre de l'affiliation, le travailleur indépendant pourra bénéficier de prestations de suivi individuel en lien avec ses difficultés de santé (visite médicale à la demande), de prestations de prévention des risques professionnels adaptées à son état de santé (étude de poste, aménagement de poste) et de prestations de maintien en emploi du service.

## Cotisation adhérents et autres tarifs

La cotisation donne droit à l'ensemble des prestations de « l'offre socle ».

Le tarif de la cotisation est calculé *per capita* (par nombre de salariés).

Les prestations ne faisant pas partie de l'offre socle font l'objet d'une tarification distincte :

- offre «complémentaire»,
- offre «spécifique» travailleurs indépendants.

